

Enseignant en classe à horaires aménagés « musique » CHAM de DOLE

Finalité

« Les classes à horaires aménagés musicales (CHAM) offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique... ». (BO N°31 du 29 août 2002)

Les Classes à horaires aménagés de DOLE, implantées à l'école Wilson, sont des CHAM à dominante vocale.

Implantation des Classes à Horaires Aménagés

« Les postes à pourvoir pour les classes « à horaires aménagés » font l'objet d'une notification spécifique dans le cadre du mouvement départemental des personnels du premier degré ; s'il ne s'agit pas de profiler des postes destinés à des maîtres ayant des compétences spécialisées en musique, il convient cependant que les enseignants soient informés des modalités particulières d'organisation pédagogique dans l'école. » (BO N°31 du 29 août 2002)

Aptitudes et compétences attendues :

Générales :

- goût pour la musique, sans être pour autant un musicien ou un spécialiste de la musique,
- attirance pour le monde de la musique et le monde des arts et de la culture en général.
- ouverture, souplesse et adaptabilité.
- disponibilité, pour assister occasionnellement à des manifestations musicales ou à des prestations d'élèves, y compris dans des moments situés hors temps scolaire.

Relationnelles :

- capacité à travailler en équipe, y compris avec les professeurs du Conservatoire.
- capacité d'écoute particulière, d'aide et de réceptivité, vis-à-vis d'élèves pouvant être fragilisés par une pression excessive, par des échéances, ou par un climat de compétition.

Pédagogiques :

- capacité à s'intégrer dans un projet artistique associant en partenariat la classe ou l'école et le Conservatoire.
- capacité à mettre en œuvre un enseignement différencié et personnalisé. Les élèves sont pris individuellement, en petits groupes et en groupe-classe à différents moments de la semaine ou en fonction des besoins des projets artistiques
- capacité à mener avec ses élèves des activités en lien avec les projets des autres classes de l'école